

18 AOUT 2020

COMMUNIQUE

Les candidats retenus pour un recrutement dans la Fonction publique par la Commission nationale de Recrutement des Agents de l'Etat sont priés de se présenter à la Direction de la Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences (60 avenue Georges Pompidou, immeuble Yoro Lam, 2^{ème} étage, tel : 33 842 05 47/ 33 822 61 23), munis d'un dossier comprenant :

- une demande manuscrite datée et signée par le candidat et adressée à Madame le Ministre de la Fonction publique et du Renouveau du Service public ;
- un extrait du casier judiciaire (moins de 03 mois) ;
- un extrait de naissance (moins de 03 mois) ;
- un certificat de bonne vie et mœurs (moins de 03 mois) ;
- un certificat de visite et contre visite médicale ;
- les photocopies des diplômes correspondant au profil requis pour le recrutement et dûment légalisées par la Police ou la Gendarmerie nationale.

Leur engagement ne sera définitif qu'après vérification de la conformité des informations fournies dans la base de données des demandeurs d'emploi à celles contenues dans les pièces administratives présentées.



Le Directeur Général
de la Fonction publique

Amadou Matar CISSE